

Anancy, le 10 juillet 2020

Des ambassadeurs du Grand Anancy pour l'amélioration de l'habitat

A partir du 13 juillet 2020 et pour 2 mois, deux ambassadeurs mandatés par l'Agglomération iront à la rencontre des habitants du Grand Anancy en pied d'immeuble et dans l'espace public, pour faire connaître les dispositifs « J'éco-rénove mon logement » et « Avec l'âge, j'aménage mon logement ».

De 2013 à 2018, la Ville d'Anancy a réalisé un programme d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovation thermique. Au terme des 5 années, 40 copropriétés ont été aidées techniquement et financièrement, soit l'équivalent de 2000 logements.

Le Grand Anancy a récemment pris le relais sur un territoire et des thématiques élargis. La nouvelle politique pour l'amélioration de l'habitat privé du Grand Anancy est opérationnelle depuis début décembre 2019. Pour une durée de 5 ans (2020-2024), elle repose sur 2 dispositifs d'accompagnement technique et financier, pour les copropriétés et les particuliers :

- **« J'éco-rénove mon logement »** : pour réaliser des **travaux d'amélioration énergétique de leur logement.**
- **« Avec l'âge, j'aménage mon logement »** : pour **améliorer l'accessibilité** de leur immeuble ou **adapter leur logement au vieillissement et au handicap.**

Concernant le volet énergétique (« j'éco-rénove mon logement »), le Plan Climat Air Energie arrêté fin décembre 2019 a rehaussé sensiblement les objectifs de rénovation thermique dans l'habitat. Il ambitionne la rénovation de 4600 logements par an sur le territoire, dont environ 3500 dans le parc privé, soit un triplement de l'objectif « j'éco-rénove mon logement ».